

Le 16 janvier 2025

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE
SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024

Table des matières

1. INTRODUCTION ET VERIFICATION DES QUORUMS	2
2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 2 DECEMBRE 2023	2
3. RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES	2
4. RAPPORT FINANCIER - VOTE	8
5. VENTE DES ANCIENS LOCAUX OCCUPES PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ISERE - VOTE	16
6. MODIFICATIONS DES STATUTS - VOTE	17
7. ELECTION DU COMITE DE DIRECTION ET DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFT	18
8. INTERVENTION DE GILLES MORETTON, PRESIDENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS	20
9. RECOMPENSES	21

Présents :

- Mesdames et Messieurs les membres du Comité de Direction de la Ligue
- Mesdames et Messieurs les délégués élus des clubs affiliés à la F.F.T. représentant 3931 voix.
- Monsieur Gilles MORETTON, Président de la Fédération Française de Tennis

Excusés :

- Région Auvergne Rhône-Alpes :
Monsieur Fabrice PANNEKOUCKE, Président
Monsieur Renaud PFEFFER, 8^{ème} vice-président délégué à la sécurité et aux sports
Madame Priscille DEAL, Directrice du Sport, de la Jeunesse et des Séniors
Monsieur Bertrand ROUX, Chargé de mission Infrastructures sportives, conventionnement avec le mouvement sportif et aide aux clubs
Monsieur Philippe FONTAINE, Chargé de mission développement du mouvement sportif
- DRAJES :
Marie-Cécile DOHA, Cheffe du Pôle Sport
Julien FOISSY, Conseiller Sport Equipements Sportifs- Pass'sport-Animation territoriale JOP 2024
- Marie- Christine PLASSE, Président du CROS
- Monsieur Jérémie BREAUD, Maire de Bron

Assistent :

- Mesdames et Messieurs les permanents de la Ligue

1. INTRODUCTION ET VERIFICATION DES QUORUMS

Mots d'accueil de Florent Dousset, Président de la Ligue

Remerciements à la mairie de Bron pour le prêt de l'Espace Albert Camus de Bron.

Remerciements aux dirigeants présents ou connectés à distance, aux membres de la CSOE (Commission Surveillance des Opérations Electorales), au président de la FFT, aux président(e)s de comités départementaux.

Vérification des Quorums : 20% et 35%

Nb de voix inscrits : 3931 / Nb de voix présentes ou représentés : 1479

Nb de délégués inscrits : 917 / Nb de délégués présents ou représentés : 233 (116 en présentiel et 117 en distanciel)

**Les délégués des clubs présents portant 1 479 voix,
Le total de voix des clubs inscrits étant de 3 931,**

Le pourcentage des voix présentes est donc de 37.62% :

- **Le quorum fixé à 787 voix soit 20%, pour l'Assemblée Générale Ordinaire est atteint**
- **Le quorum fixé à 1 376 voix soit 35 %, pour l'Assemblée Générale Extraordinaire est atteint.**

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire peuvent donc valablement délibérer.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 2 DECEMBRE 2023

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 décembre 2023 est adopté par vote électronique à 99,05 %.

3. RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITES

Florent DOUSSET, Président

◆ Quelques chiffres clés de la saison sportive 2024 :

- **146 992** licenciés sur la saison 2023-2024 en ARA soit +5.48% par rapport à la saison précédente. Belle dynamique de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis
- Montant de la licence conservé par les Clubs : **387 995€**
- **1870** visites de Clubs sur 543 Clubs visités
- **207** Clubs engagés dans la démarche IDCLUB
- **288** Clubs et collectivités soutenus dans le cadre de projets d'infrastructures (ADCP : « Aide au Développement des Clubs et de la Pratique » versée par la Fédération aux Clubs)
- **1000** jours de formations proposées (formation continue, formations initiales)
- **+ de 250** jeunes accompagnés et entraînés (filière vers le haut niveau)
- **33** championnats organisés par la Ligue
- **2449** équipes engagées dans les compétitions Ligue

Points clés :



- **Accompagnement des Clubs** : proposé par les Conseillers en Développement et Conseillers Sportifs Territoriaux.

Nb : l'ADCP est un dispositif qui finance les projets d'infrastructures pour les Clubs affiliés, sachant que la Région abonde sur ce dispositif (cf « schéma de cohérence »).

- **Centres de formation** : 3 Centres de Formation Initiale : Bron, Seyssins et Décines en lien avec la All In.
 - . Formations initiales proposées DEJEPS, DESJEPS mais également CQP (Certificat de Qualification Professionnelle)
 - . Formations continues proposées aux enseignants (« modernisation école de tennis », « padel », « tennis adapté »..)

Nb : Projet de créer une 4^{ème} session de formation sur le futur site de Vichy.

- **Filière vers le haut niveau** : 3 niveaux d'intervention
 - Détection
 - Plan d'actions départementaux ou territoriaux (PAD, PAT) : nos entraîneurs Ligue entraînent les jeunes (en plus des entraîneurs de Clubs)
 - Filière Fédérale avec le CFE : Centre Fédéral d'Entraînement qui est l'antichambre du Centre National d'Entraînement de Paris.
 - 3 CFE : Bron, Seyssins, Aubière (bientôt Vichy à la place d'Aubière)



Une vidéo présentant le parcours de formation de Giovanni MPetshi Perricard est diffusée (Giovanni s'est entraîné à la ligue dans son enfance)

- **Compétition** : Beaucoup de tournois proposés et beaucoup de compétiteurs (nombreuses listes d'attente). Secteur qui se porte bien.

Nb : pour avoir une vision sur un semestre, souhait de rationaliser les demandes d'homologation pour les tournois adultes même si c'est un peu contraignant.

Nb : il faut encore travailler sur l'offre de compétitions par équipe des jeunes qui est à ce jour insuffisante.

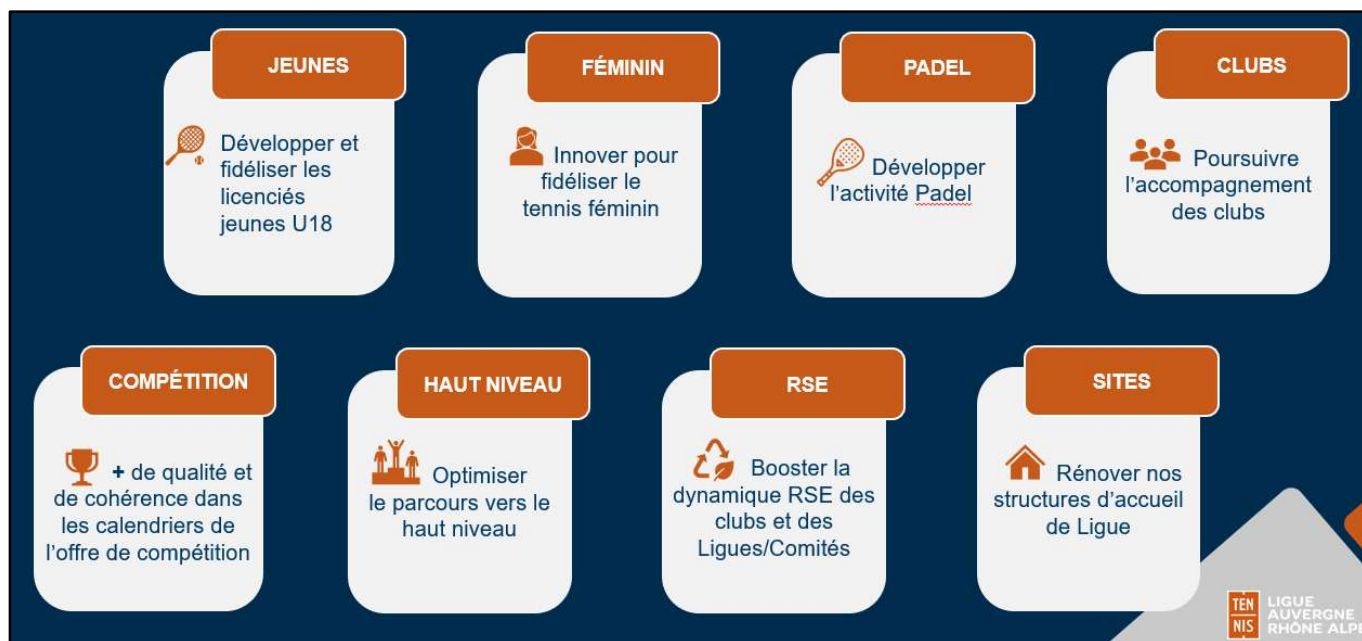
- **Padel** : la Ligue ARA a été la 1^{ère} à investir sur un salarié permanent. A ce jour, deux permanents animent le pôle Padel de la Ligue (formation des enseignants, école de padel,...).
 - **Actions sociales et/ou ciblées sur des publics** : plusieurs actions (tennis féminin : raquettes FFT, Fête le mur, Tennis à l'école, Tennis santé, Tennis adapté, para tennis...)
 - **Organisation et accompagnement des événements sportifs** : plusieurs beaux événements sont proposés (open sopra stéria, Roanne, Bourg en Bresse...) pendant lesquels nos équipes proposent des animations (kids day...).
- Nouveau tournoi : ATP CHALLENGER 75 à la All In Décines - La coupe Galéa au TC de Lyon
- **Structuration de la Ligue et des Comités** : nécessité d'avoir une meilleure organisation pour atteindre nos objectifs. La Ligue est une PME. Le recrutement du Directeur Général s'inscrit dans cette dynamique.
- Un travail de clarification des tâches entre la Ligue et les Comités a également été fait.

Structuration Ligue et comités : qui fait quoi ?					
	Accompagnement des clubs	Formation	Filière vers le haut niveau	Compétition	Actions de promotion et développement des pratiques*
Ligue	- Accompagnement de projet (ID Club) - ADCP et ANS - Assistance gestion : juridique, RH, infrastructure, RSE, tennis santé, nouvelle école de tennis etc...	- DE/DES/CQP - Arbitrage et juge arbitrage niveau 2 - Formation continue des enseignants et dirigeants	- Détection - Plan d'action départementaux ou territoriaux - CFE	- Organisation des compétitions régionales - Coordination des compétitions départementales - Homologation des tournois	- Impulsion du développement des pratiques - Coordination des actions départementales - Animation sur les grands événements
Comité	- Réunions de secteurs - Avis sur ADCP et ANS	- Initiateur fédéral - Arbitrage et juge arbitrage niveau 1 - Parents		- Organisation des compétitions départementales - Harmonisations et optimisation des calendriers de tournois	- Réalisation d'animations et d'actions de promotion pour le développement des pratiques - Animation sur les événements départementaux



L'arbitrage sera un sujet central du prochain mandat parce que lié à la compétition

◆ Les axes stratégiques de la saison sportive 2025 :
Pierre Yves CHARPENET, Directeur général



Les axes découlent de la politique fédérale et des retours des Clubs de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis.

➤ **Les Jeunes** : sont les adhérents de « demain » dans les Clubs.

La démographie ne joue pas en notre faveur (baisse de 2 % du nombre de jeunes sur la région par rapport à la saison précédente), cependant, il n'y a pas de fatalité et nous pouvons agir tous ensemble.

- ❖ Le recrutement d'une personne en alternance sur le Tennis Scolaire a été fait en septembre 2024 : le Tennis Scolaire constituant un levier important pour faire venir les jeunes dans nos Clubs.
- ❖ Le projet de « modernisation des écoles de tennis » mis en œuvre dès l'année dernière fonctionne bien dans notre région : plus de 100 Clubs la pratiquent déjà
- ❖ La compétition des jeunes : on compte sur les Clubs pour mettre en place des tournois
- ❖ La pénurie d'enseignants : la ligue a mis en place un plan d'actions sur ce sujet qui est fondamental (ouverture d'une formation de DEJEPS en Auvergne, formation de plus de CQP...) – importance que les Clubs travaillent sur leur politique RH.

➤ **Le Tennis Féminin** : 30 % de femmes dans nos Clubs depuis plusieurs années. On peut faire évoluer cette situation d'autant que certains Clubs sont à 50 % de femmes ; volonté de dupliquer les bonnes pratiques pour aider tous les Clubs à augmenter leur pourcentage.

Il y a également plusieurs animations mises en place (raquettes FFT, miss raquettes...).

➤ **Le Padel** : constitue une opportunité de dynamiser les Clubs. On constate un déficit de pistes sur la région comme dans toute la France ; objectifs de passer à 330 pistes cette saison. Ne pas hésiter

à nous contacter pour tout projet, notamment la mise en place d'école de Padel (2 chargés de mission peuvent vous accompagner à la Ligue sur vos projets).



Les Clubs de demain seront des « raquettes Clubs » (Padel, Beach tennis, Pickleball..)

➤ **L'accompagnement des Clubs** : constitue notre cœur de métier.

- ❖ Projet IDCLUB : démarche de structuration de projet
- ❖ Accompagnement particulier des nouveaux dirigeants par les Conseillers en Développement (présents sur chaque département)
- ❖ Des formations sont proposées par la FFT sous forme de webinaires : 40 dates proposées cette année en visio-conférence sur des horaires adaptés. Plusieurs thématiques abordées (RH, responsabilités du dirigeant, le bénévolat, ADOC..). Destinées à tous les membres du bureau des Clubs et pas seulement aux dirigeants .



Un webinaire important sur les violences sexuelles dans le sport sera proposé le 10 décembre, il est rappelé à ce sujet l'obligation faite aux Clubs d'afficher les cartes professionnelles des enseignants ainsi que le contrôle d'honorabilité.

Calendrier des webinaires à venir :

janvier 2025				
Activités inclusives	14/01/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Développer les actions sociales et solidaires dans mon club (Para Tennis / Tennis Adapté / Tennis QPV)	Dirigeants / Enseignants
Bénévolat	20/01/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Réussir son entrée en fonction	Nouveaux dirigeants
Equipement	28/01/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Les facteurs clés de réussite d'un projet d'équipement	Dirigeants / Enseignants
février 2025				
RH - Juridique	04/02/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Les stages et les tournées sportives	Dirigeants / Enseignants
Cellule intégrité	10/02/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Lutte contre les violences sexuelles (FFT)	Dirigeants / Enseignants
Padel	18/02/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Padel : un outil au service du développement de la pratique jeune et féminine de votre club	Dirigeants / Enseignants
mars 2025				
RSO	13/03/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Démarche RSO : comment améliorer l'impact environnemental de mon club ?	Dirigeants / Enseignants
RH - Juridique	25/03/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Les modèles de collaboration avec les enseignants	Dirigeants / Enseignants

avril 2024				
Activités inclusives	08/04/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Pourquoi le développement du tennis santé est un enjeu pour nos clubs de demain ?	Dirigeants / Enseignants
Bénévolat	14/04/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Réussir son entrée en fonction	Nouveaux dirigeants
RH - Juridique	29/04/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Les contrats de travail et leur rupture	Dirigeants / Enseignants
mai 2025				
Marketing / Communication	13/05/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	Communication : quels leviers afin de booster la visibilité de mon club ?	Dirigeants / Enseignants
juin 2025				
RH - Juridique	10/06/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	La gestion du personnel salarié	Dirigeants
Formation	24/06/2025	12h30-13h30 18h30-19h30	A la découverte des offres de formation Ligue	Dirigeants / Enseignants

- **La compétition** : volonté d'avoir une offre plus dense et mieux harmonisée.
Projet de travailler avec les Clubs sur « l'expérience du compétiteur » pour faire en sorte que les joueurs aient envie de revenir (travailler sur l'accueil, sur l'arbitrage...)
- **Le haut niveau** : Enjeu d'amener des jeunes de la région à intégrer le pôle France ; 35 % de Clubs participent à la politique de détection. Objectif d'avoir au minimum un tiers de filles entraînés à la Ligue.
- **La Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE)** : On doit avoir collectivement une démarche responsable.



Nombre de balles consommées dans la région chaque année : 2 millions. Sachant qu'une balle met 2500 ans à se dégrader naturellement. On ne récolte que 3 % de ces balles.
Le réseau de collecte a été redéployé sur la région.
C'est l'affaire de tous !

Label « FFT Clubs engagés » : accompagner les Clubs dans leur démarche RSE, contacter votre CED si vous êtes intéressé

- **Les Centres de ligue** : les locaux de Bron et Seyssins sont vieillissants donc un programme de travaux est nécessaire.



Nouveau Centre de Vichy qui sera bientôt terminé : centre unique en France

Conclusion : Beaucoup de signaux positifs au terme de cette saison, nous sommes donc confiants pour l'avenir. N'hésitez pas à solliciter vos Conseillers en Développement et Conseillers Sportifs Territoriaux pour toute question ou projet de développement.

4. RAPPORT FINANCIER - VOTE

Jean-Christophe CARREL, Trésorier

Trajectoire financière de la Ligue

- Après deux exercices excédentaires (8/20 et 8/21) pour des raisons techniques liées au contexte sanitaire (soutien des pouvoirs publics, non dépenses sur action et fonctionnement, faiblesse des investissements...), **les résultats courants 8/22 et 08/23 de la LIGUE illustrent davantage le rôle premier de la LIGUE que de redistribuer la totalité des ressources financières qu'elle perçoit** (6 M€ environ)
- Le résultat 8/24 est dans la même lignée avec un résultat symbolique de -4 K€ (sur un budget réalisé de 6 228 K€ soit un déficit de 0,06 %)** conforme au budget 24 qui était attendu en équilibre.
- Un exercice avec la reprise de reprise d'investissements significatifs financés par subvention et par fonds propres et se soldant par un léger tassement de la trésorerie

Compte de résultat 2024 - VOTE

Résultat 24 vs 23 et vs budget 24 (recettes présentation LIGUE)

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
DGF FFT / AIDES FEDERALES	2 365	2 473	2 566	2 566
LIC/Pdts Fédéraux	1 544	1 607	1 654	1 740
Centre de Formation	649	794	969	1 104
Subventions Publiques	521	269	234	216
Part. Struct. Jeunes (PAD, CFE, +15ans...)	58	190	197	283
Partenariat/mécénat en numéraire	258	198	140	145
Compétitions	13	16	16	20
Autres Divers	- 145	130	138	154
Total produits d'exploitation	5 263	5 677	5 914	6 228

Hausse significative des recettes : + 10 % en 24 vs 23 en raison notamment :

Hausse de la DGF allouée (+ 4 %), hausse des produits sur licences (+8 % en partie rétrocédée en CD) et très forte progression des recettes de formation

Les recettes budgétées en 24 sont elles aussi dépassées (+ 300 K€ environ + 5%)

- **6,2 millions de produits d'exploitation** : progression chaque année grace au dynamisme des Clubs, de la ligue et de la FFT.

A noter : Augmentation forte du budget de la formation qui représente 15 % des recettes

Résultat 24 vs 23 et vs budget 24 (présentation Ligue - dépenses)

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
Masse salariale	2 661	3 125	3 169	3 292
Frais de fonctionnement Equipes salariés	348	369	372	385
Charges/Fonctionnement des sites	718	501	560	549
Aides aux CD/Bases départementales	458	484	523	528
Centre de formation (hors MS et charges des sites)	198	216	348	379
Suivi des jeunes/ETR (hors MS)	355	355	428	444
Communication/Partenariat/Événements (hors MS)	138	192	181	211
Compétitions/Commissions	186	214	205	187
Total charges d'exploitation	5 062	5 456	5 786	5 975

Hausse significative des dépenses : + 10 % en 24 (comme les recettes) vs 23 en raison notamment :
 Hausse de la masse salariale (+ 5 % voir détail ci-après), hausse des allocations aux CD (+10 %) et forte progression des dépenses externes de formation (à mettre en lien avec la hausse de leurs recettes)
 A noter une relative stabilité des frais liés aux sites malgré le contexte inflationniste

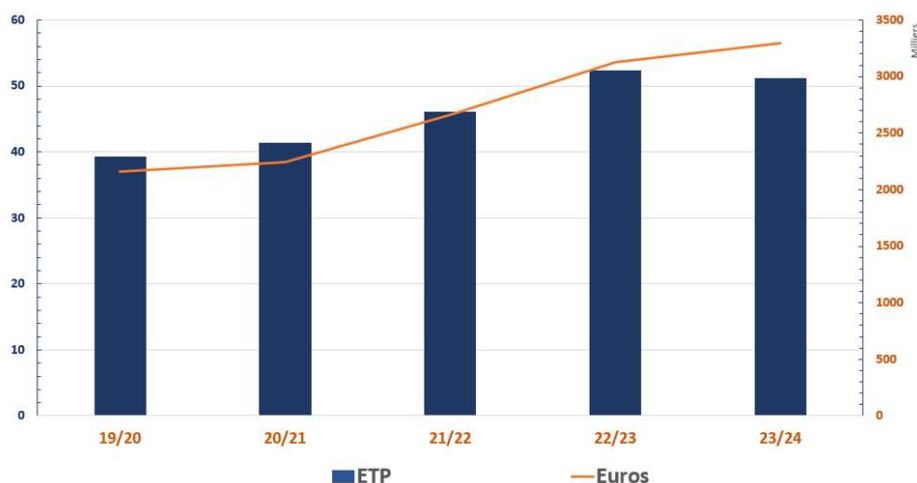
Les dépenses budgétées en 24 sont elles aussi dépassées (+ 200 K€ environ + 3%) sur des coûts induits par des recettes en fort dépassement (licences rétrocedées aux CD et activité formation)

➤ 5,9 millions de charges d'exploitation

A noter :

- Poids important des charges salariales (on est passé de 33 à 52 personnes ETP sur 4 ans). Cette progression est parallèle à l'évolution de nos activités.
- Coût de fonctionnement de nos sites
- Aides aux Comités départementaux qui augmentent

Evolution des ETP et de la masse salariale Ligue ARA



Résultat 24 vs 23 et budget 24 (présentation LIGUE)

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Budget 2024	Réalisé 2024
Résultat d'exploitation (1)	195	- 3	- 260	- 159
Résultat exceptionnel et financier	398	- 67	260	155
Résultat de l'exercice	594	- 70	0	- 4

Résultat d'exploitation : négatif à - 159 K€ (2,5 % du budget), meilleur que le budget, et attendu de nouveau excédentaire sur la saison 2025 (la forte hausse des moyens humains ayant été décidée sur les derniers exercices permettant de disposer d'une équipe élargie apte à gérer davantage de volumes d'activité sur les pôles notamment sportif et formation)

Résultat financier : amélioration liée à la réalisation de davantage de produits de placement (gestion dynamique et contexte porteur)

Résultat exceptionnel : moins excédentaire que prévu, la cession des locaux de GRENOBLE ayant été décalée sur la saison 2025

A noter : le résultat est négatif de 4000 €, ce qui est infime

Il est projeté d'affecter ce résultat sur le compte « report à nouveau » (compte qui accueille les excédents ou les pertes)

Compte de résultat 24 vs 23

(présentation norme comptable pcg)

	2023/2024	2022/2023	Évolution	
Produits d'exploitation	7 565 628 €	6 957 707 €	+607 921 €	+8,7%
Marge globale	1 466 685 €	1 086 124 €	+380 561 €	+35%
Charges de fonctionnement	1 973 562 €	1 727 310 €	+246 252 €	+14,3%
Aides financières	1 865 436 €	1 709 030 €	+156 406 €	+9,2%
Impôts et taxes	215 282 €	196 016 €	+19 266 €	+9,8%
Charges de personnel	3 170 311 €	2 934 010 €	+236 301 €	+8,1%
Dotations aux amortissements	343 557 €	343 325 €	+232 €	+0,1%
Dotations aux provisions	34 483 €	28 907 €	+5 576 €	+19,3%
Reports en fonds dédiés	32 465 €	31 621 €	+844 €	+2,7%
Résultat d'exploitation	-147 841 €	-89 172 €	-58 669 €	-65,8%
Résultat financier	51 019 €	-6 258 €	+57 277 €	
Résultat courant	-96 822 €	-95 430 €	-1 392 €	-1,5%
Résultat exceptionnel	103 711 €	25 066 €	+78 645 €	+313,8%
Résultat de l'exercice	-4 686 €	-70 364 €	+65 678 €	+93,3%

NB : le total produits est supérieur à la présentation analytique figurant ci-avant en raison de la comptabilisation (pour la dernière fois en 8/24 suite à une demande de modification de la CAC) des débours sur frais de personnel à la fois en recettes et en dépenses.

Tableau de financement

LES FLUX DE VOTRE TRÉSORERIE

		SOLDE DE TRÉSORERIE 2022/2023	2 971,2 k€
RÉSULTAT CORRIGÉ (C.A.F.)		+232,1 k€	
-134,1 k€		REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	
ENTRÉES	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	+131,6 k€	
SORTIES	INVESTISSEMENTS	-555,6 k€	
Δ FRNG = -326,1 k€	STOCKS	0,0 k€	
DÉCALAGES D'EXPLOITATION		DETTES FOURNISSEURS	+33,9 k€
		AUTRES CRÉANCES	-11,1 k€
Δ BFR = -24,8 k€		AUTRES DETTES	-47,5 k€
		SOLDE DE TRÉSORERIE 2023/2024	2 620,3 k€

Une saison 23/24 qui se solde par une baisse qui était attendue en matière de trésorerie :

Un autofinancement de 232 k€ (108 k€ en 22/23) permettant de couvrir les remboursements de prêt (132 K€)

Des investissements significatifs sur l'exercice (555 K€) après une pause les années précédentes (rénovation courts extérieurs SEYSSINS notamment) financés par fonds propres et dans une moindre mesure par subventions.

Une trésorerie de 5 mois de fonctionnement au 31/8/24

A noter : A la fin de l'année, la trésorerie s'élève à 2.6 millions (trésorerie sécurisée)

Le bilan : patrimoine et financement

BILAN AU 31/08/2024

ACTIF 6 755 542 €		PASSIF 6 755 542 €	
IMMOBILISATIONS	3 367 359 €	FONDS PROPRES	3 963 628 €
STOCKS	2 064 €		
ACOMPTES VERSÉS	3 978 €		
AUTRES CRÉANCES	761 884 €	PROV., FONDS DÉDIÉS	690 433 €
		DETTE FINANCIÈRE	778 671 €
TRÉSORERIE	2 620 257 €	DETTE FOURNISSEURS	309 071 €
		AUTRES DETTES	1 013 739 €
FONDS DE ROULEMENT 2 065 373 €		EXCÉDENT EN F.R. 554 884 €	
		TRÉSORERIE 2 620 257 €	

BILAN AU 31/08/2023

ACTIF 6 890 317 €		PASSIF 6 890 317 €	
IMMOBILISATIONS	3 153 996 €	FONDS PROPRES	3 915 613 €
STOCKS	2 015 €		
ACOMPTES VERSÉS	2 050 €		
AUTRES CRÉANCES	761 102 €	PROV., FONDS DÉDIÉS	707 573 €
		DETTE FINANCIÈRE	912 800 €
TRÉSORERIE	2 971 154 €	DETTE FOURNISSEURS	275 207 €
		AUTRES DETTES	1 079 124 €
FONDS DE ROULEMENT 2 381 990 €		EXCÉDENT EN F.R. 589 164 €	
		TRÉSORERIE 2 971 154 €	

Rapport Commissaire aux Comptes

Cécile BUSILLET, Commissaire aux comptes

Précise que sa mission d'audit a été réalisée en présentiel au sein des bureaux de la ligue. Elle remercie l'équipe du service financier.

- Mission d'évaluation des risques propres à l'entité
- Mission d'évaluation du contrôle interne

Ps : un contrôle est prévu sur novembre au sein du service formation

Madame la Commissaire aux comptes annonce que « les comptes de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis sont certifiés purement et simplement ; cette certification repose sur les principes comptables et les estimations retenues dans nos comptes. »

◆ **Budget Prévisionnel 2025 - VOTE**
Jean-Christophe CARREL, Trésorier

Les enjeux financiers de la saison 2025 en matière de recettes

- **Hausse des recettes propres** portées par une progression du nombre de licenciés et une augmentation des événements TENNIS et PADEL (tournois, championnats.....)
- **Hausse de la DGF de 3%**, conforme aux attentes en matière d'inflation (et pas de bonus DGF prévu par prudence sur 25)
- Poursuite d'une hausse significative des **recettes de formation**
- **Tassement des financements publics**
- Recherche de **recettes additionnelles générées** par les centres de ligue avec un effort des CD utilisateurs

Budget 25 vs résultats 24 et 23 (recettes)

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025
DGF FFT / AIDES FEDERALES	2 365	2 473	2 566	2 642
LIC/Pdts Fédéraux	1 544	1 607	1 740	1 848
Centre de Formation	649	794	1 104	1 138
Subventions Publiques	521	269	216	200
Part. Struct. Jeunes (PAD, CFE, +15ans...)	58	190	283	173
Partenariat/mécénat en numéraire	258	198	145	205
Compétitions	13	16	20	18
Autres Divers	- 145	130	154	222
Total produits d'exploitation	5 263	5 677	6 228	6 446

Les enjeux financiers de la saison 2025 en matière de dépenses

- **Stabilisation des effectifs salariés de la Ligue à 52 ETP** après plusieurs saisons de fortes hausses (la hausse de la masse salariale est liée à la NAO, le transfert au 1/10 du dernier CST qui était salarié d'un CD, le recrutement de 3 postes entre janvier et mai dédiés à VICHY et l'impact année pleine des embauches 2023/2024)
- **Charge de démarrage liée au fonctionnement du site de VICHY** dont la livraison est prévue en mai ou juin 2025 (budget de 70 K€ sur la saison dont 50 K€ de frais de personnel)
- **Hausse de certains postes de charges externes** liée au contexte national : contrats de location de véhicules,
- **Réflexion sur le mode de calcul sur les allocations financières aux CD** pour la saison 25/26 et maintien sur 24/25 (la baisse du poste VS 23/24 s'explique par le transfert du dernier CST)

Budget 25 vs résultat 24 et 23 (dépenses)

	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025
Masse salariale	2 661	3 125	3 292	3 450
Frais de fonctionnement Equipes salariés	348	369	385	434
Charges/Fonctionnement des sites	718	501	549	580
Aides aux CD/Bases départementales	458	484	528	485
Centre de formation (hors MS et charges des sites)	198	216	379	359
Suivi des jeunes/ETR (hors MS)	355	355	444	364
Communication/Partenariat/Événements (hors MS)	138	192	211	162
Compétitions/Commissions	186	214	187	200
Total charges d'exploitation	5 062	5 456	5 975	6 034

A noter :

- une équipe de salariés qui devrait se stabiliser
- le démarrage des recrutements pour le futur site de Vichy (prévu au printemps)

Budget 25 vs résultat 24 et 23

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Budget 2025
Résultat d'exploitation	3	159	37
Résultat exceptionnel et financier	67	155	208
Résultat de l'exercice	70	4	245
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	108	232	530

Résultat d'exploitation : positif à + 37 K€ vs un résultat négatif à – 159 K€ en 23/24

Résultat exceptionnel et financier : amélioration liée la cession des locaux de GRENOBLE prévue sur la saison (compromis de vente signé cette semaine)

Et surtout un autofinancement de 530 K€ permettant :

- De faire face aux remboursements de prêts en cours (125 K€ de remboursement sur la saison pour un capital restant dû au 31/8/24 de 779 K€)
- De financer des investissements de renouvellement
- D'envisager un nouveau prêt sur la saison ou la suivante permettant de financer une partie des travaux envisagés sur les locaux de BRON et de SEYSSINS

A noter :

- Cession des anciens locaux du Comité de l'Isère cette année
- On attend un résultat positif, ce qui devrait aider pour les projets de rénovation

Budget investissement 2025

- Signature prévue de la convention avec la collectivité de **Vichy** avec participation financière de la ligue de 250 K€ (convention d'occupation du domaine public de 30 ans) ; décaissement prévu sur la saison et étalement de la charge sur 30 ans
- **Investissements de renouvellement diffus**
- Honoraires d'études et d'AMO sur les projets de travaux **BRON et SEYSSINS**
- **Financement par fonds propres**
- Les travaux de rénovation/redistribution des sites de **BRON puis de SEYSSINS** demeurent à date à l'étude et donneront lieu à une présentation/arbitrage aux instances en décembre 2024 ou janvier 2025
- Ces travaux devraient s'étaler a minima jusqu'au début de la saison 2027
- Financement prévu par fonds propres, subvention (a minima 20 %) et prêt

INVESTISSEMENTS										
2023/2024								2024/2025		
Site	Nature	Budget	Subv. attendue	Reste à charge	Réalisé	Subv. attendue	Reste à charge	Budget	Subv. attendue	Reste à charge
Seyssins	Rénovation 4 courts ext résine	355	132	223	375	132	243			0
Seyssins	Equipements/Locaux/Entretien site	68		68	45		45			0
Bron	Equipements/Locaux/Entretien site	50		50	48		48			0
Transverse	Equipements/matériel Informatique	30		30	16		16			0
Transverse	Matériel divers				15		15			0
Seyssins	Honoraires étude réaménagement des sites	30		30			0			0
Bron	Honoraires étude réaménagement des sites	30		30			0			0
Transverse	Equipements/matériel Informatique							30		30
Seyssins /Bron	AMO Rénovation des sites							80		80
Transverse	Entretien site							30		30
Vichy	Contribution initiale							250		250
Vichy	Equipements mobiliers							30		30
	TOTAL	563	132	431	499	132	367	420	0	420

En conclusion, remerciements à l'ensemble de l'équipe financière de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis et hommage rendu à Annick ROLLET, ancienne salariée décédée.

Approbations des comptes présentés

L'affectation du résultat 2024 est approuvée par vote électronique à 97,14%.

Les Comptes 2024 sont approuvés par vote électronique à 97,93 %.

Le Budget prévisionnel 2025 est approuvé par vote électronique à 95,38 %.

5. VENTE DES ANCIENS LOCAUX OCCUPES PAR LE COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ISERE - VOTE

Pierre Yves CHARPENET

Une promesse d'achat a été signée le 23 octobre 2024, l'acquéreur Lucas SCHMITT promet d'acquérir le bien suivant :

-  Un ensemble immobilier situé au 91 bis rue du Général Mangin à Grenoble (38100)
-  Les lots de copropriété suivants: lots numéros 1, 7 et 8 (3 places de parking) / lot numéro 55 correspondant au 1^{er} étage côté sud est un local à usage artisanal professionnel ou commercial d'une surface de 122,07 m2 / lot numéro 56 d'un local de dégagement d'une surface de 17,34 m2.
-  Le prix de vente est de 85 000 €

Il apparaît au notaire soussigné que les biens vendus apparaissent au nom de LA LIGUE REGIONALE DAUPHINE SAVOIE de la FEDERATION FRANCAISE DE LAWN TENNIS, Ladite LIGUE REGIONALE DAUPHINE SAVOIE de la FEDERATION FRANCAISE DE LAWN TENNIS ayant été absorbée par la LIGUE DU LYONNAIS DE TENNIS, puis ladite LIGUE DU LYONNAIS DE TENNIS devenue LIGUE AUVERGNE-RHONE-ALPES aux termes d'un traité de fusion sous seings privés.

Aucune formalité n'a été publiée au service de la publicité foncière.

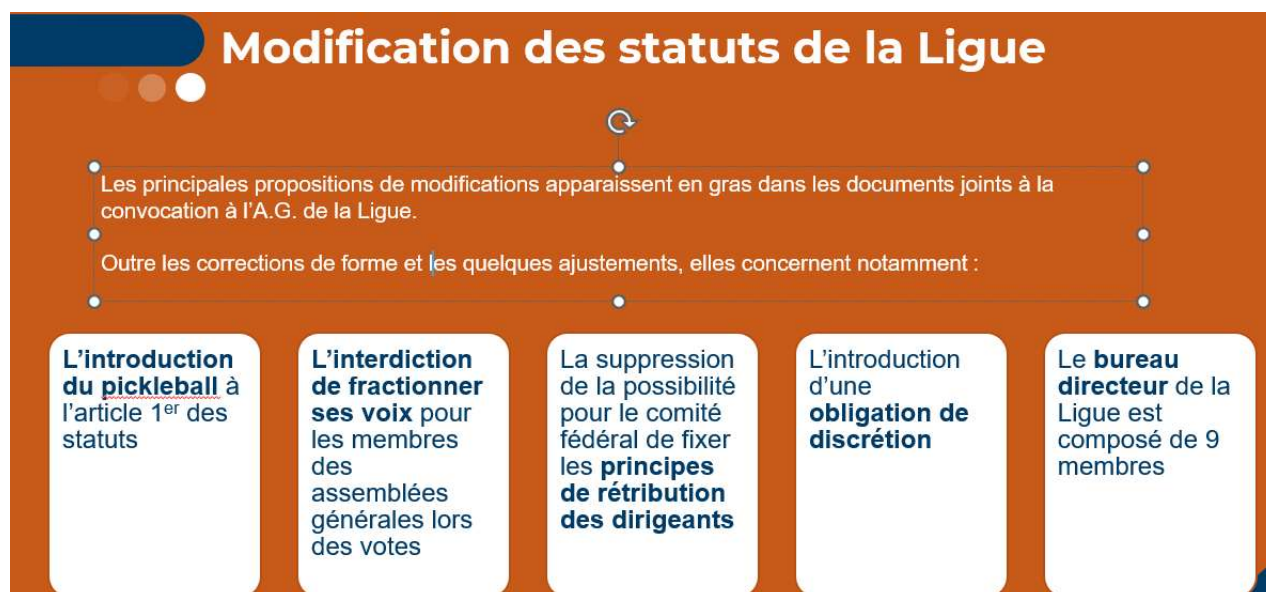
La LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES s'engage à effectuer à ses frais toutes formalités/publications en vue de pouvoir envisager la présente vente.

Cas particulier : l'ensemble des travaux seront partagés entre vendeur et acquéreur par moitié.

La vente des anciens locaux du Comité départemental de l'Isère dans les termes de la promesse d'achat est approuvée par vote électronique à 95,75 %.

6. MODIFICATIONS DES STATUTS - VOTE

Michel AMAT



Résolutions qui ont déjà été votées par l'Assemblée Générale FFT et celles des Comités départementaux :

- **Introduction du pickleball dans les statuts** : introduction de la discipline dans les statuts nécessaires depuis que la Fédération l'a fait en janvier 2024. Nous espérons obtenir l'agrément du ministère courant 2025 afin de pouvoir officialiser les compétitions.
- **Interdiction de fractionner les voix pour les membres des AG lors des votes**
- **Suppression de la possibilité pour le comité fédéral de fixer les principes de rétribution des dirigeants** :
Rappel : les statuts de la fédération prévoient, depuis 2004, que les dirigeants des associations

peuvent percevoir une rémunération. La fédération devait mettre en place des règles depuis longtemps.

- **Introduction d'une obligation de discrétion** : constat de beaucoup de fuites dans les réseaux d'informations déformées ou erronées.

Les réunions de Bureau, de Comité de direction, les différents groupes de travail, doivent travailler sereinement et leurs membres ne doivent pas communiquer sur les dossiers en cours de traitement et de discussions.

Résolution propre à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis :

- **9 membres au Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis :**

L'an dernier, il a été voté le fait que le Comité de direction passe de 50 à 40 membres.

Il a été voté en Comité de direction, fin octobre 2024, le passage de 18 à 9 membres du Bureau Directeur.

La modification des statuts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis est approuvée par vote électronique à 94,44 %.

7. ELECTION DU COMITE DE DIRECTION ET DES DELEGUES A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFT

Sandrine MONCHO et Jean-Daniel PIFFAUT, membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales rappellent les règles du vote :

Une liste est proposée par Florent DOUSSET – élection par voie électronique. 2 possibilités : voter pour cette liste ou voter blanc. Durée du vote : 1 minute. Le candidat pourra présenter sa liste et son programme pendant 15 minutes, puis 10 minutes maximum seront consacrées aux questions.

Présentation de 15 minutes de sa liste par Florent DOUSSET

10 minutes de questions réponses

	Mme / M.	Nom et Prénom	N° de licences C 2024 et 2025 délivrées dans une association affiliée	Délégués titulaires/ Délégués suppléants
Tête de liste.	M	DOUSSET Florent	1169959 U	Délégué Titulaire
2.	Mme	DELTEIL Joelle	5600147 R	Déléguée Titulaire
3.	M	AMAT Michel	4203572 Z	Délégué Titulaire
4.	Mme	DALEX-MORETTON Véronique	2381705 J	Déléguée Titulaire
5.	M	ZUNARELLI Guy	1490193 Z	Délégué Titulaire
6.	Mme	MENARD Marie	3920921 V	Déléguée suppléante
7.	M	MENGIN Vincent	2163768 W	Délégué Titulaire
8.	Mme	RONJAT Béatrice	6518189 M	Déléguée suppléante
9.	M	CARREL Jean-Christophe	5505166 A	Délégué suppléant
10.	Mme	BERTIN Corinne	6352243 L	
11.	M	GRAVAGNA Philippe	6536287 J	Délégué suppléant
12.	Mme	CACHET CAMBOULIVES Adeline	8644101 L	
13.	M	PUGNERE Stéphane	4752372 W	
14.	Mme	DUCROS Anne-Laure	6104289 W	
15.	M	TULASNE Thierry	5554806 G	
16.	Mme	POCHERON-LUYAT Florence	5877864 G	
17.	M	LAPREE Jacques	5584024 R	
18.	Mme	PELLIER Marie-Paule	6227387 Y	
19.	M	D'AUTRYVE Michel	5850018 P	
20.	Mme	XAVIER Véronique	6950576 Y	
21.	M	DOUVIZY Olivier	5712324 X	
22.	Mme	MOLINA Marie-Paule	6539748 W	
23.	M	RODIER Jean-François	6892734 B	
24.	Mme	MOINS Aurélie	7955703 C	
25.	M	TORDJMAN David	4206935 E	
26.	Mme	BOITE Laurence	6704456 B	
27.	M	FLEURET Noël	5609576 P	
28.	Mme	DUPRET Sara	2358225 M	
29.	M	BERLANDIS Vincent	9637595 W	
30.	Mme	RICHARD Delphine	5492790 Y	
31.	M	MAMI Kamel	1196407 S	
32.	Mme	NAVARRO Geneviève	5731764 C	

33.	M	SWIETLICKI David	9788669 G	
34.	M	FUSADE Pierre	5409782 X	
35.	M	FOURES Olivier	2167424 V	
36.	M	DENIS Gilles	7556583 B	
37.	M	VIGNAL Pierre-Olivier	5879028 X	
38.	M	BOURGEON Philippe	5616354 G	
39.	M	CHATAIN Jean-Noël	3036809 D	
40.	M	CONDEMINÉ Eric	3867540 X	
Suppléants	Mme / M.	Nom et Prénom	N° de licences C 2024 et 2025 délivrées dans une association affiliée	
1.	Mme	GREGOIRE Sophie	3037804 K	
2.	M	VINSON Raphaël	4810282 S	
3.	Mme	MARTIN ALLARD Sylvie	6150110 B	
4.	M	BLONDIN Martial	5736503 D	
5.	Mme	SALVETE Marianne	5663532 M	
6.	M	FAYARD Jacques	9322028 N	
7.	M	DURET Cyril	6694502 G	
8.	M	AZZI Raphaël	8670698 W	

**1224 voix Pour
107 Bulletins Blancs**

La liste de Florent DOUSSET est élue par vote électronique à 100 % des voix valablement exprimées.

8. INTERVENTION DE GILLES MORETTON, PRESIDENT DE LA FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS

- Remerciements à tous les bénévoles, aux membres des Commissions qui travaillent à la structuration de la Fédération
- Importance que les remarques des Clubs soient prises en compte par la fédération, de ce fait, la création des groupes de travail avec les Clubs, par la ligue est une bonne chose.
- Engagement à être un président de proximité, d'échanges et de partages des bonnes pratiques. Importance de la convivialité.
- Rappel de l'organisation :
Chaque année, Réunion Inter régions pendant 2 jours en juillet avec les délégués des Comités départementaux, des ligues.
Débats autour de tous les sujets que les Clubs ont fait remonter à leurs représentants.
Congrès fédéral : ces mêmes délégués viennent 2 jours pendant le Rolex Paris Master. La fédération fixe le cap.
Assemblée Générale : vote
- La Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Tennis est pilote sur de nombreux sujets, bravo pour ce travail

- Au sein de la fédération, ce mandat a également été une « transformation » : passage de 385 à 500 salariés. Nous avons vécu une période de modernisation qui a eu lieu grâce à toutes les bonnes idées et bonnes pratiques remontant des Clubs.
- 4 piliers importants à la fédération :
 - **Pilier le plus important** : Les Clubs et les licenciés : ADCP, rétribution de la licence, travail sur le bénévolat, Tennis santé, féminisation, formation...
 - **Nos pratiques** : la colonne vertébrale de la fédération restera le tennis. Mais une attention est portée au padel, au beach tennis, à la courte paume, au pickleball, au para tennis. Sur ce dernier point, nous avons un énorme travail à faire pour permettre aux jeunes en situation de handicap de venir aux clubs.
 - **Le haut niveau** : félicitations aux présidents de clubs. Le rôle des ligues et de la fédération est important même si le projet d'être un champion reste un projet personnel.
13 joueurs dans les 100 premiers (ce qui est un très bon classement au niveau mondial) et de nombreux jeunes joueurs et joueuses qui sont des espoirs du tennis.
 - **Les grands évènements** : Roland Garros, magnifique tournoi dont on a hérité, et qui apporte une manne financière importante redistribuée aux clubs, ligues, comités/ Rolex Paris Master / Greenweez Paris Major crée cette année, 64000 personnes sont venues (1^{er} évènement au monde en Padel) / le « Stade à l'année » : le stade vit pendant l'année (championnat de France : un appel sera d'ailleurs fait aux bénévoles de toute la France pour cet évènement).
Entre fin septembre et début avril, il ne se passe pas rien à Roland Garros ; en avril, préparation du tournoi, puis petite période qui peut accueillir des évènements (fête de la musique..).
L'AG est un moment important où se décide l'avenir.

En conclusion, Monsieur MORETTON remercie pour la confiance accordée et souligne qu'il reste passionné et est ravi d'être présent à cette AG.

9. RECOMPENSES

Florent DOUSSET

- **Trophée des actions sociales et solidaires** : Remerciement à Jacqueline CARLOT, élue à la ligue, qui s'est occupée de gérer ces trophées.
Concerne 34 Clubs qui mènent des actions dans les domaines du tennis adapté, de l'environnement, de la santé, des quartiers, ou de para tennis. Chaque Club reçoit une aide fédérale.
2 « coups de cœur » de la fédération : TC Lyon 5^{ème} et TC Coubon (43).
Félicitations à tous ces Clubs.

➤ **Récompenses accordées aux titrés aux championnats de France :**

Champions de France Padel U16 :

- Jérémy ROBERT -52^{ème} français (All in Padel 69)
- Basile BAUD – 212^{ème} français (Pringy 74)

Champions de France Tennis fauteuil par équipes TC Annecy-le-Vieux

- Julien LEFEVERE
- David DALMASSO

- Nicolas PAGES
- Sébastien JANCE

Champions de France Challenge national 11 ans

- Anatole LECOMTE Stage Clermontois 63
- Victor PERTUISET TC Faucigny 74
- Gabriel BOUCHIER St Ismier 38

Champions de France indiv 4^{ème} et 2^{ème} série

- Gaëlle WAVRE TC Passy St Gervais 74
- Maxime CHAZAL ex Annecy le Vieux 74

Champions de France double équipe +55 ans et +65 ans

- Bruno DELORME AS Montferrand 63
- Stéphane GROLIER Sporting Vichy Bellerive 03
- Laurent MARTIN Sporting Vichy Bellerive 03
- Olivier BARDET Sporting Vichy Bellerive 03
- Thierry SENGLET TC Lyon 69
- Dominique TREBUCHET TC Lyon 69
- Gilles AYMARD TC Lyon 69
- Jacques VANCELLS TC Lyon 69
- Jérôme VANIER TC Lyon 69

➤ **Médailles fédérales:**

Afin de récompenser les licenciés qui se sont distingués, le comité exécutif de la Fédération, sur proposition de la Ligue, décerne les médailles fédérales de bronze, d'argent, de vermeil ou d'or.

 Noël FLEURET, Membre du comité de direction de la Ligue en charge du sportif, médaille de bronze

 Cyril AMAT, badge blanc, membre des commissions régionale et départementale d'arbitrage, médaille de bronze

 David TORDJMAN, Président du Comité départemental de Savoie, médaille d'argent.



Florent DOUSSET
Président



Michel AMAT
Secrétaire de séance